

25 mai 20

## ÉDIFICES ET BÂTIMENTS – AIRES COMMUNES – bonne nouvelle

Le site du gouvernement a été mis à jour en date de vendredi (après notre infolettre) et vient éclaircir certaines questions concernant les emplacements de travail soit :

*.....À noter que les clients d'un commerce autre qu'un commerce de détail et qui est autorisé à ouvrir pourront passer par les aires communes d'un édifice ou d'un bâtiment pour se rendre à ce commerce, pourvu que cet édifice ou ce bâtiment ne soit ni un hôpital, ni un CHSLD, ni une résidence pour personnes âgées. Évidemment, tout en respectant les règles sanitaires émises par les autorités de santé publique.*

Nous avons insisté auprès du gouvernement afin qu'ils clarifient cela puisque au début c'était interdit comme mentionné dans notre infolettre de vendredi.

Quelques trucs- utilisateurs d'ascenseurs

<https://www.inspq.qc.ca/publications/3009-travailleurs-utilisant-ascenseurs-covid19>

## CENTRES COMMERCIAUX – 1<sup>ER</sup> JUIN – À L'EXTÉRIEUR DE MTL ET CMM

Vous avez un local/commerce dans un centre commercial ?

**Le gouvernement du Québec vient d'annoncer la réouverture des centres commerciaux à l'extérieur de la région métropolitaine à compter du 1<sup>er</sup> juin.**

*Publié le 25 mai 2020 à 13h09 Mis à jour à 13h28-La Presse*

*Les détails de cette décision seront précisés lundi en après-midi, a indiqué le premier ministre François Legault lors de son point de presse quotidien. Cela ne concerne pas Montréal, où le déconfinement a débuté ce lundi seulement pour les commerces qui ont une porte d'entrée directe sur la rue.*

## TRAVAIL À DOMICILE – AU DOMICILE DU CLIENT

Nous leur avons demandé de clarifier et réfléchir aux travailleurs de la maison et au domicile client afin d'éliminer la confusion en date de ce lundi, **ils ne savent pas la réponse !**

### DIVERGENCE

Nous savons que d'autres associations disent que vous pouvez travailler à domicile et au domicile du client et naturellement cela créé la plus grande confusion.

Nous attirons votre attention sur un extrait d'une autre association qui dit ceci ;

*....**Tout porte donc à croire que** les thérapeutes qui pratiquent à la maison...pourront reprendre leurs activités*

Il est évident ici que cela n'est pas appuyé sur une décision du gouvernement, que c'est une opinion/interprétation, tout comme nous et un choix LÉGITIME d'une association à l'autre DE CHOISIR SES RECOMMANDATIONS.

Cela dit, rien ne suppose qu'ils ne permettront pas d'ouvrir à domicile bientôt, ont-ils simplement omis de la préciser et que maintenant vous pouvez? Pour l'instant, on n'a pas le droit de visiter sa sœur, comment on aurait le droit d'aller chez un étranger. C'est ce qu'on nous a donné comme réflexion au gouvernement et ça tombe sous le sens.

#### RECOMMANDATION

Les gens peuvent décider de travailler mais ne pas négliger la responsabilité qui est prise en se promenant d'un domicile à un autre ou en laissant plusieurs personnes entrer dans leur domicile.

- Comment vais-je m'assurer de l'état sanitaire des lieux où je vais? Etc...

En date de ce matin, tout ce que nous pouvons faire pour vous est de vous amener à prendre PERSONNELLEMENT une décision éclairée.

Responsabilité, éthique et règles sanitaires strictes seront de mises !

---

**Nous sommes des vecteurs d'informations et non des décideurs.**

Si vous constatez que nous avons émise une information erronée **VÉRIFIABLE SUR UN SITE GOUVERNEMENTAL** ou **OFFICIEL** (pas de FB, pas d'autres associations) nous nous empresserons de corriger la situation. Si vous n'avez pas trouvé l'information APRÈS AVOIR LU NOS COMMUNIQUÉS et LIENS, nous nous empresserons de vous répondre et de partager l'information.

#### LOGIQUE ET GROS BON SENS

**Dans les situations particulières à chacun, le jugement doit être largement mit à contribution**

#### ACHETER QUÉBÉCOIS

Nous proposons ici quelques entreprises québécoises qui proposent des masques. L'achat des masques et de leur conformité est à votre discrétion et il vous incombe de vérifier s'ils correspondent à vos besoins.

ALLEZ-HOUSE - Vous pouvez aussi commander vos reçus RITMA ici ! Une pierre deux coups !

<https://www.massageboutik.com/fr/home/811-masque-de-protection-en-tissu-2-epaisseurs.html>

<https://saksac.monpanierdachat.com/fr/categorie/masques-barriere>

<https://www.airoldicouture.com/shop>

<https://mariagedecobellenuance.com/categorie-produit/masques-de-protection-avec-filtres-femme/>

### **ASSURANCES PROFESSIONNELLES**

Dans le contexte actuel nous vous réitérons l'importance d'une assurance professionnelle !

Veuillez contacter ESSOR ASSURANCES –

### **PROTOCOL EN MASSOTHÉRAPIE**

L'idée de créer un protocole standard avec toutes les associations était **d'éviter la confusion entre les massothérapeutes**. Or nous savons qu'une association en massothérapie en a sorti un spécifique sachez que celui-ci s'adresse à ses membres uniquement. Chez RITMA nous vous recommandons celui du CSMO afin d'arrimer avec vos pairs. Vous rappeler que les consignes officielles de bases à respecter sont celles de la CNESST et de l'INSPQ.